

3. La reprise démographique des campagnes françaises à l'aune des nouvelles relations rural-urbain

Mélanie Gambino, Agnès Terrieux et Martine Guibert

1. Introduction

En France, les espaces ruraux ont longtemps été définis, sur un plan statistique, selon la combinaison de trois critères : le nombre d'habitants, la densité et le type d'activités. Une commune (plus petite unité politico-administrative) est rurale si elle a moins de 2.000 habitants, si elle est peu dense en termes de concentration de population ou d'occupation de l'espace (les constructions sont éloignées de plus de 200 mètres), et si une partie importante de l'espace y est consacrée à l'agriculture, à la forêt ou aux espaces naturels. Néanmoins, étant donné les perceptions exprimées ces dernières décennies par la population française au sujet des pratiques et des représentations des campagnes, ces trois critères occultent deux autres dimensions tout aussi prégnantes : d'une part, les relations sociales présentent des formes particulière liées à l'interconnaissance ; d'autre part, les acteurs d'un territoire rural revendiquent ce dernier en en parlant, en le pensant et en le vivant comme étant aussi bien rural que campagnard ou, encore, naturel. Ces discours et ces façons d'exprimer ce qu'est le rural pour ces habitants, ou pour des usagers occasionnels, traduisent de forts attachements à des facteurs et à des marqueurs de l'espace rural, de plus en plus perçus comme des ressources que l'économie présentielle ou résidentielle peut valoriser.

Or, depuis une cinquantaine d'années, l'évolution de beaucoup d'espaces ruraux français est dominée par des processus de retour ou d'installation de nouvelles populations, principalement pour y résider, rarement pour y travailler, les emplois se concentrant toujours en ville.

Ainsi, entre 1970 et 2000, ce sont environ quatre millions de personnes qui ont délaissé la ville pour aller vivre à la campagne, de préférence à environ 50 km des villes (Clanché, 2014). Objets d'un usage occasionnel ou saisonnier, la plupart des espaces ruraux bénéficient d'une présence humaine renforcée et voient s'accroître leurs besoins (qui ne sont pas toujours satisfaits) en équipements et services, et en activités.

Cette reprise démographique de beaucoup d'espaces ruraux, et leurs usages renouvelés, traduisent de fait un désir de campagne et un attrait partagé pour la ruralité par une grande partie de la population française. Nous entendons par ruralité l'ensemble des représentations collectives produisant une identité et un rapport singulier aux espaces ruraux et amenant à un fonctionnement et un rôle spécifiques de ces derniers, ces spécificités leur étant reconnues. Le dynamisme démographique signifie aussi des recompositions sociales en milieu rural avec une redistribution des populations en termes de catégories socio-professionnelles.

Devenue plus urbaine dans ses modes de vie, la population française confère maintenant une place centrale aux espaces ruraux et à la ruralité dans ses pratiques et ses représentations (Bouron *et al.*, 2018 ; Jean et Périgord, 2017). De fait, au moment de définir les priorités en matière de développement territorial rural, les recompositions sociales de beaucoup de campagnes et l'évolution des pratiques spatiales des habitants qui articulent espaces ruraux, villes petites et moyennes, et grands pôles urbains, sont donc structurantes. Les processus de planification et de gestion du développement territorial rural en France ont ainsi évolué en tenant compte de ces relations renouvelées entre campagne et ville, entre monde rural et monde urbain.

La réflexion ici proposée repose sur des documents officiels (ministériels, organisme de statistiques) et des publications universitaires, et sur les résultats de programmes de recherche menés notamment auprès d'habitants et de décideurs de la Région Occitanie (sud de la France).

Après avoir expliqué la perception actuelle du territoire français selon un zonage en aires urbaines, la typologie des campagnes françaises couramment employée depuis le début des années 2010 est présentée, afin de se familiariser avec les dynamiques péri-urbaines et rurales en cours, de

plus en plus déterminées par le type de lien à la ville et la proximité urbaine, et par les différentes activités socio-économiques. Ces dynamiques sont articulées à la multifonctionnalité désormais reconnue aux espaces ruraux et base de leur attrait pour des populations désireuses de nouveaux modes de vie. Ensuite, l'accent est mis sur les caractéristiques de la reprise démographique observée à partir des années 1970 pour un grand nombre d'espaces ruraux, notamment de la façade ouest et du sud de la France. La redistribution des catégories sociales est examinée. Enfin, deux dispositifs actuels (PETR et PAT) de l'action publique en milieu rural sont présentés, illustrant la prise en compte des complémentarités ville-campagne.

2. Espaces ruraux : diversité et multifonctionnalité

Depuis le début des années 2010, l'INSEE (Institut national des statistiques et des études économiques) propose une lecture du territoire français qui tente de tenir compte des interactions ville-campagne engendrées en particulier par les déplacements entre lieu de travail et domicile (INSEE Première, 2011). Il en résulte une définition renouvelée de l'articulation rural-urbain grâce aux figures de l'aire et du pôle, et grâce au critère du nombre d'emplois sachant que ceux-ci sont concentrés dans les grandes aires urbaines.

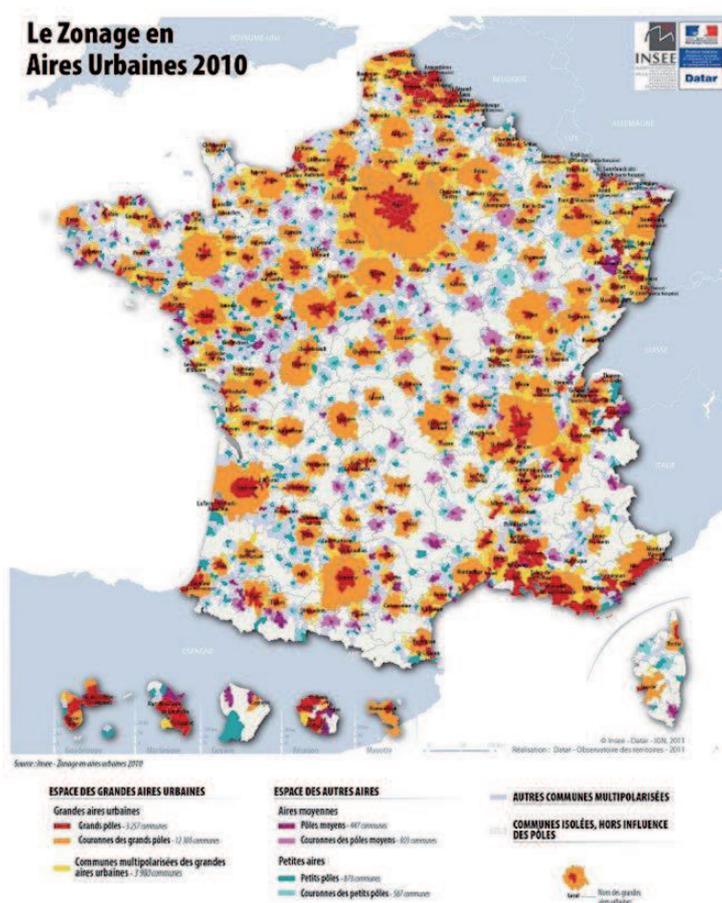
La France est donc perçue selon un zonage en aires urbaines (figure 1) avec :

- les grandes aires urbaines, définies comme « *un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10.000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci* ».
- les aires urbaines moyennes, définies comme un « *ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5.000 à 10.000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population*

résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ».

- les petites aires urbaines, définies comme un « ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1.500 à 5.000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci »¹.

Figure 1. Représentation institutionnelle du territoire français en aires urbaines, adoptée depuis le début des années 2010



Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281191>

¹ Voir <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions>

En articulant approche fonctionnelle (critère des déplacements domicile-travail) et approche morphologique (continuité du bâti), cette représentation du territoire français met en avant les flux entre lieu de vie et lieu de travail ; ces échanges déterminent des bassins d'emploi (et de vie) qui articulent espaces urbains et espaces ruraux mais en considérant avant tout les pôles et leurs aires d'influence. Dès lors, il ne ressort pas que plus de la moitié des communes des couronnes des pôles sont des communes rurales et toutes les communes sont rurales dans le cas de celles des couronnes des petits pôles. Autrement dit, selon l'INSEE, en 2010, « *la plupart des communes rurales sont sous influence urbaine, que ce soit dans les couronnes des pôles (40 %) ou en tant que communes multi-polarisées (35 %). Au total, sur l'ensemble de la population, un habitant sur cinq vit dans une commune rurale sous l'influence de la ville* ».

Urbaine de par cette représentation du territoire, la France l'est, sans nul doute, au point de ne pas mentionner le caractère rural d'un grand nombre de communes des aires « urbaines » moyennes et petites, polarisées par des pôles ou unités... urbaines. Ce caractère rural est de plus occulté par l'absence de l'emploi du mot « rural » à la faveur des expressions « autres communes multi-polarisées » et « communes isolées, hors influence des pôles », et ce alors que la très grande majorité de ces petites communes sont rurales.

Malgré tout, cela n'empêche pas la proposition d'une typologie des campagnes françaises qui échappe à cette vision « urbaine ». Au-delà des figures de l'aire urbaine et du pôle, elle exprime la diversité des espaces ruraux selon leur évolution sociale et économique, et selon les fonctions plurielles dont ils font preuve. Nous allons passer en revue ces fonctions avant de définir les différents types d'espaces ruraux français.

2.1. Les fonctions plurielles des espaces ruraux dans la société française urbanisée

Depuis les travaux de P. Perrier-Cornet (2002), trois fonctions principales sont identifiées comme structurantes de la place et du rôle des campagnes françaises pour le territoire national et la société française :

- tout d’abord, la fonction productive avec les activités agricoles et agro-alimentaires ; le secteur agricole reste fondamental puisqu’il occupe l’essentiel de l’espace, et malgré le fait qu’il n’emploie qu’une petite fraction de la population active totale : 2,7 % en 2017, soit 824 000 emplois, dont un tiers à temps partiel, auxquels s’ajoutent les 525 000 emplois engendrés par les industries agro-alimentaires (1,8 %) (INSEE, enquête emploi 2017).
- ensuite, la fonction résidentielle, cette fonction s’étant développée depuis les années 1970 avec l’augmentation du bâti résidentiel (nouvelles maisons, rénovation de maisons, de corps de ferme, de granges, etc.) dans les campagnes ; elle traduit un fort désir de proximité avec la nature de la part des habitants volontairement installés.
- enfin, la fonction environnementale, plus précisément la protection de l’environnement avec un ensemble de politiques publiques de protection des espaces et des espèces (avec de nombreux zonages, nationaux ou européens) ou de politiques d’encadrement des pratiques professionnelles des agriculteurs et des formes de l’urbanisation (*ScoT-Schéma de cohérence territoriale, PLU-Plan local d’urbanisme...*).

À ces trois fonctions peut être ajoutée la quatrième fonction de la patrimonialisation qui renvoie à la mise en valeur de divers patrimoines (paysager, gastronomique, architectural, historique, folklorique, socio-culturel) à l’occasion de manifestations festives, d’activités touristiques, de festivals ou du développement de lieux de mémoire (musées ruraux). Détenteurs d’une certaine mémoire collective et de cultures locales, les espaces ruraux redécouvrent et se redécouvrent en tant que garants intemporels d’un passé qui fonde la nation.

2.2. La diversité des campagnes françaises

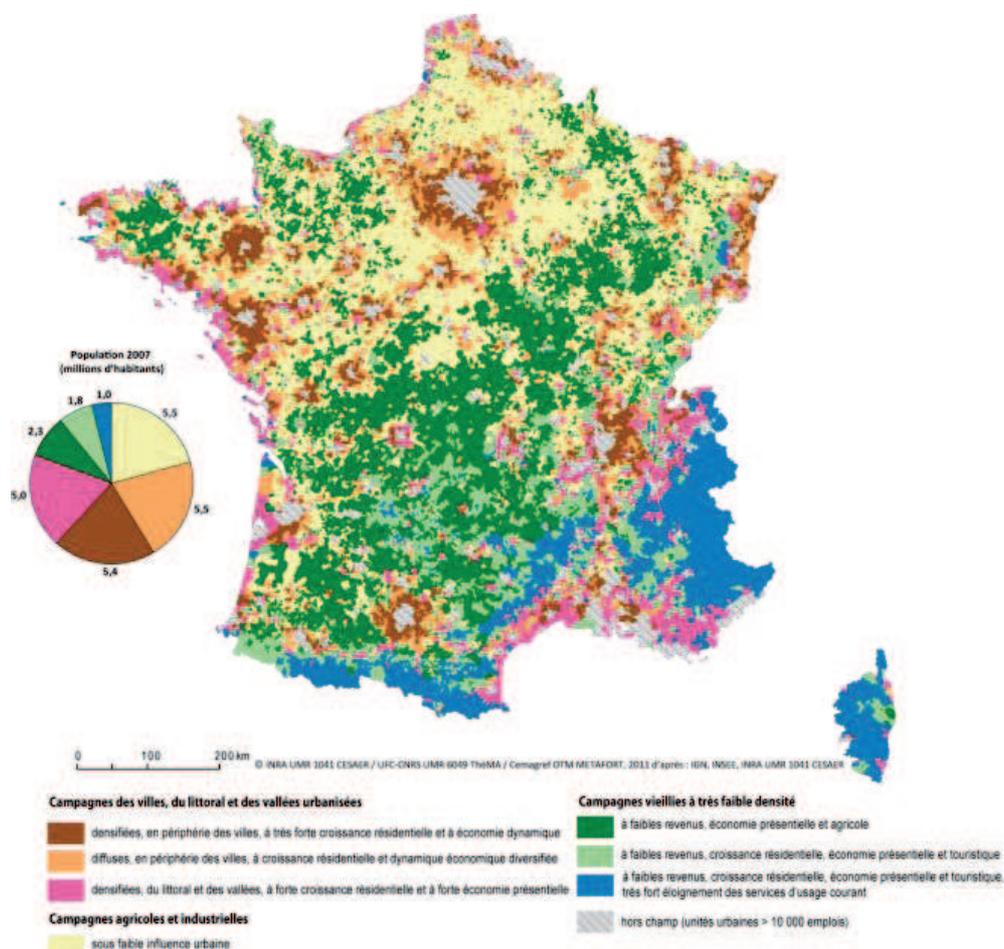
La complexité du rural et l’insuffisance de la définition statistique ont conduit plusieurs auteurs à proposer des typologies de l’espace rural, visant à en mieux comprendre les dynamiques et à mieux prendre en compte les changements d’usage. La typologie commandée en 2011 à un

groupe de chercheurs universitaires par la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) est la plus couramment utilisée (Datar, 2011). La méthode (qui ne s'applique pas aux unités urbaines de plus de 10.000 habitants) croise trois dimensions au cœur des évolutions : 1) les relations villes-campagnes, dynamiques démographiques, accessibilité et mobilités ; 2) les dynamiques économiques, emploi et production ; 3) le cadre paysager avec l'usage du foncier et le relief. Elle a abouti à la caractérisation de trois types de « campagne », terme préféré à celui d'« espace rural » qui reflète peu la réalité périurbaine (Carte 2) :

- les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées : rassemblant 16 millions d'habitants (en 2010, la France compte 62,7 millions d'habitants), elles sont très liées au dynamisme des métropoles et de pôles urbains moyens, et sont donc localisées à la périphérie des grandes agglomérations, dans les communes des couronnes des villes moyennes, dans la région méditerranéenne, les littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord, et dans les vallées fluviales et de la région des Alpes. Ces campagnes présentent une grande diversité d'activités économiques et une forte artificialisation des paysages. Leur croissance résidentielle est soutenue depuis une trentaine d'années ; les bilans naturel et migratoire sont excédentaires.
- les campagnes agricoles et industrielles : avec 5,5 millions d'habitants en 2010 et des paysages marqués par un bâti peu dense et les productions de type grandes cultures, elles sont caractérisées par des activités agricoles et/ou industrielles prépondérantes, une offre assez bonne en services et commerces. Elles sont toutefois assez fragiles économiquement (chômage, nombre d'emplois restreints et niveau de qualification peu élevé des habitants) et le solde migratoire de certaines communes peut parfois être déficitaire. Elles se situent principalement dans une grande zone au contact de l'agglomération parisienne, et entre les principales agglomérations de l'Ouest du pays.

- les campagnes vieilles et à très faible densité : avec 5,2 millions d'habitants, leur profil et leur évolution sont contrastés, croisant faibles revenus et vieillissement de la population, éloignement et moindre accès aux services (des Ardennes au sud de la Lorraine, Basse Normandie, Bretagne intérieure), et, dans certains cas, un regain démographique lié au tourisme et à la vitalité des économies présentielle et résidentielle, notamment dans les espaces reconnus pour leurs aménités environnementales (montagnes du Massif Central, Pyrénées, Alpes et Corse).

Figure 2. Typologie générale en 2011 des campagnes métropolitaines françaises en fonction de leur évolution socio-économique



Source : DATAR, novembre 2011

Cette typologie est la traduction spatiale de la diversification socio-démographique en cours en France depuis la fin de l'exode rural et de la multifonctionnalité qui en a résulté. Ainsi, de par leur évolution socio-économique et leurs ressources territoriales, un grand nombre d'espaces ruraux français offrent des aspects multifonctionnels et un cadre considéré positivement pour des populations désirant y résider, se récréer, se remémorer, produire et gérer des ressources environnementales. Ces fonctions, plus ou moins prégnantes et plus ou moins dynamiques, peuvent entrer en concurrence dans un même espace, ce qui peut engendrer des conflits d'usage, par exemple en ce qui concerne l'affectation du foncier entre lotissement urbain ou préservation en tant que terres agricoles, ou bien certaines nuisances sonores ou olfactives repérées (voire dénoncées) par les nouveaux habitants des milieux ruraux. Ces tensions reflètent l'attrait de la campagne pour des populations qui espèrent y trouver un cadre de vie plus en adéquation avec leurs aspirations sociales et paysagères.

3. Le regain démographique des campagnes depuis le milieu des années 1970

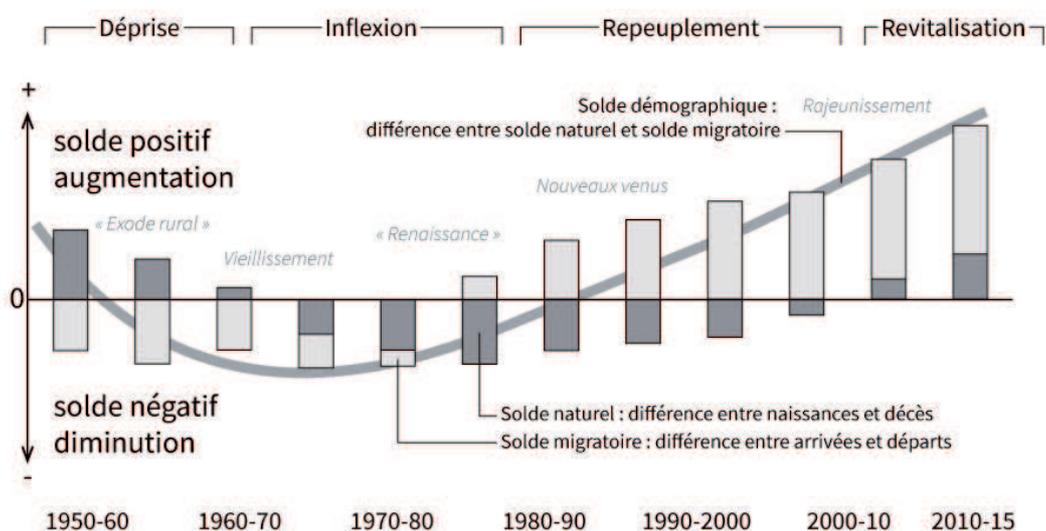
La France n'échappe pas à la tendance générale d'un vieillissement de la population des ses campagnes, l'installation de retraités renforçant le nombre des personnes âgées présentes et lors que le maintien des plus jeunes constitue un défi à relever pour tous les types d'espaces ruraux. Néanmoins, un autre constat peut être fait : en France, une dynamique de récupération démographique se manifeste depuis plusieurs décennies, suscitant une reconfiguration de la composition sociale et économique des campagnes, en particulier de celles qui sont articulées à des pôles, urbains ou ruraux. Plus précisément, les trajectoires démographiques des espaces ruraux sont différenciées : comme décrit précédemment, certaines campagnes connaissent toujours un déclin démographique important (des Ardennes et beaucoup de départements du Massif central) : les autres vivent une forte croissance de leur population : sud du pays et Corse, façade atlantique, vallées fluviales (Seine, Garonne, Loire, Rhône), Île-de-

France, vallée de la Seine. Dans ces zones, de nouvelles catégories sont de plus en plus présentes telles que celles des jeunes couples actifs.

3.1. *Recompositions socio-économiques*

Depuis les années 1970, un profond bouleversement touche les campagnes françaises du fait d'un grand renouvellement de leurs composantes démographiques et sociales qui provoque brassage, diversité et multifonctionnalité, là où a dominé pendant près d'un siècle une société rurale mono-classe et mono-active. En effet, à partir de 1975, un processus d'inversion de la dynamique démographique caractérise beaucoup d'espaces ruraux. Avant cette date, toutes les campagnes françaises perdaient des habitants en raison de soldes migratoires déficitaires non compensés par l'excédent naturel ; depuis, beaucoup profitent d'une croissance démographique assez importante grâce à un solde migratoire à présent positif, compensant les scores négatifs des variations naturelles (figure 3).

Figure 3. *Inversion des dynamiques démographiques des campagnes françaises à partir du milieu des années 1970*



Extrait de : Bouron J.-B. et Georges P.-M., Les territoires ruraux en France, Ellipses, 2015.
Sources : d'après Berger *et al.* (2005) cité in Dedeire *et al.* (2011)

Source : Bouron et Georges, 2019

Du point de vue de la composition socio-économique des populations rurales, la première caractéristique est la forte proportion de personnes âgées. Les personnes de plus de 60 ans sont en effet particulièrement surreprésentées dans les espaces ruraux, elles représentent même près d'un tiers de la population dans les communes rurales les plus éloignées des pôles urbains. La tendance récente est aussi à une augmentation de la part des personnes de plus de 75 ans, compensée dans les espaces ruraux par une stabilité voire une diminution de la part des jeunes retraités.

Selon les enquêtes annuelles de recensement de 2009 de l'INSEE (Détaing-Dessendre et Piguet, 2016), en ce qui concerne la structure socioprofessionnelle, la part des actifs agricoles est importante dans les espaces ruraux les plus éloignés des pôles urbains (9,5 % du total des professions en 2009) et dans ceux liés à des pôles ruraux (6,4 %). Les artisans et les commerçants maintiennent leur présence quel que soit le type d'espace. En fait, deux traits importants distinguent la population active entre ville et campagne.

Le premier concerne la place des ouvriers. Ne représentant plus que le troisième groupe professionnel en 2009 en France métropolitaine, la catégorie des ouvriers constitue encore le premier groupe professionnel dans les communes hors de l'influence des villes, ainsi que dans les pôles petits et moyens, et dans les communes sous leur influence. Dans l'ensemble de ces espaces, les ouvriers représentent en 2009 plus de 30 % de la population active. Dans les grandes villes, cette part est de l'ordre de 20 % (moins de 15 % dans le pôle parisien). Dans les communes périurbaines des grands pôles, les ouvriers représentent encore le deuxième groupe professionnel. Au sein de cet espace, une différence est constatée entre les couronnes proches et les communes plus éloignées. Dans ces dernières, les ouvriers représentent plus de 30 % de la population active, à l'image de ce qui se passe dans les petites villes et les espaces ruraux, qu'ils soient ou non sous influence urbaine. Dit autrement, le groupe ouvrier, en repli dans la population active, reste bien présent dans les espaces ruraux.

Le second concerne la distribution spatiale des cadres et professions libérales. Elle est très hétérogène, avec une très forte concentration à Paris

et dans les grands pôles. Dans Paris intra-muros, près de 43 % de la population occupe un emploi de cadre. C'est le cas de 19 % sur l'ensemble des grands pôles. À l'autre extrémité du gradient urbain-rural, seul un peu plus de 6 % de la population des communes du rural éloigné est cadre. Le périurbain des grands pôles connaît une situation médiane entre les grands pôles et les espaces hors de l'influence de ceux-ci. Une configuration comparable, mais moins contrastée, est observée pour les professions intermédiaires.

Sur l'ensemble du territoire national, les membres des classes populaires (employés et ouvriers) représentent 53 % des actifs. Mais leur répartition spatiale est très différenciée : ils forment 42 % des actifs du pôle parisien et 54 % de ceux des autres grands pôles, près de 55 % des actifs résidents du périurbain et 60 % de ceux de l'espace rural. Autrement dit, plus on s'éloigne des villes, plus le poids des classes populaires augmente (Pistre et Richard, 2018 ; Mischi *et al.*, 2016). Si la majorité des actifs réside toujours en ville, le poids des classes populaires dans la population active est plus fort dans les espaces périurbains et, surtout, ruraux.

3.2. Retour à la campagne : les habitants récemment installés

En ces années 2010, le constat est fait que l'évolution des campagnes est marquée en France par des processus d'installation de populations qui viennent y résider même si elles y travaillent peu. À l'agriculture se sont ajoutées de nouvelles fonctions, de nouvelles activités, de nouvelles animations qui donnent aux espaces ruraux une importance, une place et un rôle inédits. En outre, les sondages comme les travaux scientifiques ont montré que les habitants du périurbain eux-mêmes se référaient à d'autres catégories de pensée pour décrire et vivre leur lieu de résidence : à la catégorie savante et technique du périurbain, ils préfèrent souvent faire référence à la campagne (Morel-Brochet, 2008).

Pour toutes les populations qui s'installent dans les espaces ruraux, il ne s'agit pas d'un « retour à la terre » mais d'un retour à la campagne. Communément appelés des néo-ruraux, il est cependant nécessaire de relever la grande diversité de profils, de cycles de vie, de motivations et

d'attaches territoriales. De plus en plus, le terme ne suffit plus pour désigner les populations récemment arrivées dans les espaces ruraux.

Tout d'abord, les soixante-huitards ont été en quelque sorte l'avant-garde d'un retour des citadins des grandes villes à la campagne qui s'est développé dans les années 1970 et 1980. Ce retour correspondait à la recherche d'une vie plus simple et plus « authentique » que celle des grandes métropoles dans le sillage de la critique des sociétés industrielles et des « désillusions du progrès ». Les nouvelles classes moyennes y ont été sensibles et, à leur manière, elles ont été un vecteur de diffusion de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements. Nombre d'ingénieurs, de techniciens, de cadres ont choisi des communes situées dans la zone de leur activité, ont racheté de vieilles maisons ou ont fait bâtir. Face à la désertification et au vieillissement des campagnes, les maires n'étaient pas mécontents d'accueillir ces nouvelles couches de population. Aujourd'hui, ces néo-ruraux font partie de la population des campagnes, même si le lien avec les anciens habitants ne va pas toujours de soi.

Ensuite, et au fil du temps, ce sont de nouvelles aspirations et de nouvelles réalités socio-spatiales qui ont pris le relais. Les motivations et les situations des nouveaux habitants se sont diversifiées et de nombreuses communes sont désormais intégrées dans des zones périurbaines. Dans les régions à forte renommée, desservies par les autoroutes et les TGV, comme la Provence, la juxtaposition de catégories sociales aux revenus fort inégaux est flagrante avec, d'un côté, le pôle extrême des dirigeants, des cadres et des retraités fortunés, nationaux et internationaux, et, de l'autre, des catégories sans travail, vivant dans la précarité avec l'aide sociale et de petits boulots, le plus souvent pratiqués dans l'illégalité (Le Goff, 2012). Entre ces deux pôles, les anciennes couches moyennes continuent d'habiter sur place mais sont inquiètes pour l'avenir de leurs enfants qui ne pourront pas rester étant donné l'absence de travail et la flambée des prix de l'immobilier dans les communes rurales convoitées par les catégories aisées.

Le terme « néo-ruraux » ne semble donc plus correspondre à ces nouveaux arrivants. De plus, en croisant, comme le font Y. Sencébé et D. Lepicier (2007), le lieu de départ et d'arrivée, la taille du ménage, l'âge et

la catégorie socioprofessionnelle des nouveaux habitants, deux profils types se dégagent et trois autres peuvent être rajoutés :

- 1) Les ménages de retraités, deux logiques guidant leur migration résidentielle dans les espaces ruraux :
 - Logique 1 : les migrations résidentielles liées au cadre de vie, notamment au climat, l'héliotropisme étant un moteur important de motivation des ménages de retraités. L'arc méditerranéen qu'ils privilégient se prolonge vers l'Ouest et la côte atlantique. On peut donc aussi parler de balnéo-tropisme car la proximité de l'océan est un autre facteur. D'autres types d'aménités rurales peuvent actuellement orienter leur départ à la campagne, comme celles liées au patrimoine et à l'environnement. La proximité avec les enfants/petits-enfants peut aussi être un facteur explicatif. Les retraités ne s'affranchissent pas tous de la proximité envers l'emploi de leur famille.
 - Logique 2 : le retour aux sources. Animés par la volonté de retrouver un cadre de vie favorable à leur épanouissement, tout en préservant la qualité de leurs relations sociales, ils souhaitent retourner vivre dans le village de leur origine, ou dans celui du cercle familial d'origine. Ces « partis-revenus » ne sont jamais installés trop loin de leur lieu d'origine, et ils concilient la recherche d'un environnement rural et la proximité des services et des individus avec lesquels ils sont en relation. Ils sont en général investis dans le tissu associatif local.
- 2) Les jeunes familles d'actifs ; s'installant dans les couronnes des pôles urbains ou ruraux, majoritaires en nombre, ils présentent deux profils :
 - Profil 1 : les familles avec enfants motivées par la recherche d'un environnement favorable à l'épanouissement de la cellule familiale, tant d'un point de vue paysager que résidentiel. Le cadre de vie rural entre en ligne de compte (pour les loisirs), en lien avec la recherche d'un logement suffisamment grand et associé à la présence d'un jardin. Le mode de vie lié à l'habitat pavillonnaire correspond à ces couples mobiles qui vont

organiser leur quotidien autour de leurs nombreux déplacements : ceux de leurs enfants, ceux liés à leurs pratiques de consommation et ceux liés à leurs loisirs. Leur installation dans les espaces ruraux répond à un mode d'organisation mobile autour de la maison conçue comme un lieu de repli.

- Profil 2 : les couples modestes des classes moyennes (catégorie hétérogène) dont les motivations sont essentiellement économiques. Ici, le lieu de résidence dans les espaces ruraux répond plus à des logiques d'installation subies que réellement choisies. En effet, la hausse des prix du foncier et des logements dans les premières couronnes des pôles urbains tend à repousser leur installation dans les franges les plus éloignées des pôles. Le choix de l'installation est fait malgré le risque de voir le budget lié aux déplacements quotidiens augmenter ou fluctuer en fonction du prix du carburant. Fortement contraint d'un point de vue budgétaire, le choix de migration de ces couples est à relier avec un contexte de dégradation des conditions de vie dans certains quartiers urbains. Dans ce cas, le périurbain est une évolution des espaces ruraux, l'espace rural est vu et vécu comme un espace refuge, permettant d'échapper aux mécanismes de reproduction sociale observés en ville. Il s'agit de se sortir d'un environnement jugé hostile, même si la précarisation de ces couples modestes peut ressurgir à la campagne.

3) Les trois autres catégories correspondent :

- à la génération des quinquagénaires, encore actifs, qui, une fois dégagés des contraintes familiales et professionnelles, décident de s'installer en milieu rural.
- aux « entrepreneurs ruraux » dont le nombre est en constante progression, même si leur proportion est marginale.
- à un type de peuplement occasionnel : celui des nombreux résidents secondaires.

L'ensemble de ces catégories caractérise à grands traits la forte diversité des nouvelles populations rurales en France en ce début du XXI^{ème} siècle. Si toutes ont en commun la recherche d'une certaine qualité de vie

permettant l'épanouissement familial, certaines projettent d'autres motivations : envie de retrouver ses racines familiales, défi de changer de vie en créant son activité ou en passant à un autre monde professionnel, volonté de s'engager localement dans des expériences politiques, besoin de vivre dans un environnement préservé (du bruit), désir de profiter d'une gamme de loisirs de nature, souhait de jouir d'un cadre résidentiel fermé. Cette diversité de motivations laisse entrevoir des contrastes de ce que B. Kayser a appelé, dès la fin des années 1980, la « renaissance rurale », à comprendre en cette fin des années 2010 plus comme un « nouveau rural » au temps des nouvelles technologies de communication et de connexion, et des liens renforcés avec les mondes urbains, que comme un retour à un rural magnifié dans son acception passée.

En synthèse, les espaces ruraux se distinguent des espaces urbains et périurbains de multiples façons. Tout d'abord, leur diversité repose sur un gradient de proximité et de complémentarité vis-à-vis des pôles urbains. Il détermine une trilogie qui se décline des espaces ruraux dont le dynamisme est directement lié à des pôles urbains, à ceux qui en sont éloignés géographiquement et économiquement, et en passant par ceux qui peuvent tirer profit occasionnellement. Ensuite, les différentes fonctions des espaces ruraux entrent en jeu, la fonction résidentielle relevant plutôt de la première réalité, la fonction productive de la deuxième, et les fonctions environnementale et patrimoniale de la troisième réalité. Enfin, ils offrent un visage particulier au regard de leur composition sociale et de leur caractère populaire. Composée en grande majorité de personnes âgées et d'actifs relevant des classes populaires (employés, ouvriers), la population des espaces ruraux n'a pas le même profil socio-économique que celle des grandes et moyennes villes. Les habitants ruraux actuels ne relèvent plus directement de la catégorie des néo-ruraux mais bien de catégories aux profils variés et liés à des motivations plurielles (qualité de vie, changement de monde professionnel, aménités et loisirs, etc.).

Souvent attachées aux mondes urbains, de par leur emploi notamment, les populations rurales expriment et développent des pratiques et des représentations obligeant à penser des complémentarités ville-campagne

renforcées et à élaborer des instruments de politiques publiques révisés dans leurs logiques et leurs objectifs.

4. Complémentarités ville-campagne et action publique

En France, les trois types de collectivités territoriales (en 2019, 13 régions, 101 départements et environ 35.000 communes) sont impliqués dans la définition des politiques de développement de leurs territoires, dont les communes rurales en particulier. De plus, l'intercommunalité est promue et se surajoute à l'empilement des périmètres de gestion avec trois niveaux principaux : les métropoles aux pouvoirs importants et multiples, les intercommunalités qui regroupent certaines compétences et ressources, et les « territoires de projet » tels que les PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) ou, encore, les parcs naturels, qui, parfois, co-gèrent, avec les intercommunalités rurales, les actions définies dans des programmes LEADER (programme relevant de l'Union européenne).

Au début des années 2000, deux référentiels sont progressivement intégrés dans les politiques : celui du développement durable (Loi Paysage, Natura 2000) et, surtout, celui de la compétitivité (avec les PER - Pôles d'Excellence Rurale, remplacés en 2014 par les PETR - Pôles d'équilibre territorial et rural) qui favorise une mise en compétition des espaces. Depuis les années 2010, les politiques de développement rural appréhendent les espaces ruraux comme un cadre de vie et se basent sur de nouvelles formes d'accès aux services (Maisons de services au public, Maisons de santé pluri-professionnelles). Elles prennent en compte l'évolution des relations entre villes et campagnes vers une grande complémentarité. La notion de réciprocité émerge et donne naissance à des coopérations horizontales entre une métropole et un territoire de projet rural. Entre autres dispositifs, les PETR et les PAT sont à l'heure actuelle évocateurs de cette approche.

4.1. Les PETR (Pôles d'équilibre territorial et rural)

Depuis les années 1970, les politiques publiques visent à la structuration de territoires de projet qui dépassent les limites des territoires prescrits, hérités de l'histoire politico-administrative (communes, départements). Perçues comme plus pertinentes et plus cohérentes pour l'action publique locale, ces nouvelles constructions territoriales, basées sur la culture du projet, traduisent un objectif d'adaptation, de rationalisation et d'efficacité.

Les PETR sont une reconfiguration des « Pays », portion de territoire cohérent sur le plan géographique, culturel, économique ou social, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un bassin d'emploi. Les « Pays » expriment un ensemble d'intérêts économiques partagés par les communes (ou autres territoires politico-administratifs) qui le composent. Ils servent de cadre à un projet de territoire partagé et commun à un certain nombre de communes et d'intercommunalités qui décident librement d'adhérer au projet. Consacré par une charte de territoire, le PETR coordonne et structure des actions de développement territorial. Ses actions portent ainsi sur un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, culturel ou social du territoire, afin de promouvoir un modèle de développement durable et d'améliorer la compétitivité, l'attraction et la cohésion de ce territoire. Il poursuit ainsi deux objectifs essentiels : développer les atouts du territoire considéré et renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural.

4.2. Les PAT (Projets alimentaires territoriaux)

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, précise (art. 39) les enjeux liés à la mise en place d'une politique nationale de l'alimentation et affirme l'importance de l'ancrage territorial de cette politique avec l'élaboration de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Les PAT sont entendus comme un projet global visant à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations, et élaboré de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Dans ce cadre, les actions répondant à la fois aux objectifs du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

et aux objectifs des Plans Régionaux de l'Agriculture Durable (PRAD) peuvent être labellisées PAT.

Les PAT peuvent être à l'initiative de l'État et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental, des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire. Les acteurs porteurs du PAT doivent formaliser leur partenariat grâce à un contrat de gouvernance alimentaire. Ils doivent ensuite réaliser un diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation dans le territoire avant de mettre en place des actions opérationnelles.

Intervenant sur l'ensemble de la filière alimentaire, un PAT vise à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les consommateurs et tous les acteurs de la société civile, ainsi qu'à développer la qualité de l'alimentation. De plus, il prend en compte les différentes fonctions (environnementale, économique, sociale, éducative, culturelle et de santé) du système alimentaire et favorise leur synergie. Les PAT sont donc vus comme un outil transversal pour aller vers ces articulations territoriales où la ville en vient à offrir un support foncier à l'agriculture pour qu'elle la nourrisse, revalorise ses paysages de franges, et participe de sa qualité environnementale.

Les PAT ont ainsi plusieurs objectifs :

- influencer sur la relocalisation des consommations alimentaires, l'orienter vers des produits de meilleure qualité (produits sous label, issus de l'agriculture biologique...). Ils relèvent d'une politique alimentaire et commerciale, ils institutionnalisent des pratiques innovantes en circuits courts :
- reconstruire un marché local des produits agricoles, ceci conduisant à des réorientations des productions vers la polyculture et le poly-élevage. Ils sont un instrument de politique agricole ;
- faire prendre conscience de la nécessité de sauvegarder des espaces agricoles. Ils renvoient donc à une politique d'aménagement...

Tout ceci est soutenu par l'idée de la subsidiarité : localement, les populations sont mieux capables d'identifier les problèmes et de définir les solutions. La méthode de conception des PAT repose en effet sur la mobilisation des acteurs de tous les niveaux du système alimentaire, fédérés par leur proximité géographique, que l'on va tenter au cours des discussions de transformer en proximité sociale, voire en proximité organisée (Rallet et Torre, 2004).

La recomposition des relations entre les campagnes et les villes se fait autour de ressources propres de la campagne dans des complémentarités redevenues nécessaires pour et avec la ville. Les relations sont aujourd'hui fonctionnelles en particulier autour des productions alimentaires et, donc, agricoles. Concrètement, des agriculteurs se lancent dans des formes de production et de distribution alternatives aux filières traditionnelles. Des citoyens plébiscitent ces formes alternatives et participent à des expériences de remise en culture, de jardinage, d'échanges non marchands ou basés sur des services. Des politiques publiques (locales ou nationales) cherchent à sécuriser l'approvisionnement ainsi qu'à préserver des terres agricoles.

5. Conclusion

Lues à l'aune des nouvelles relations rural-urbain qui caractérisent la société française du XXI^{ème} siècle, les recompositions socio-démographiques des campagnes sont le fruit d'une double ouverture : celle initiée par le monde rural lui-même (pendant et depuis l'exode rural) et celle nourrie par les populations arrivées depuis les années 1970. Ces deux mouvements s'entretiennent : les citoyens sont d'autant plus enclins à quitter les villes qu'ils perçoivent l'émergence d'une société rurale plus diverse, pluri-fonctionnelle, pourvue de qualités et de ressources qu'ils ne rencontrent pas en milieu urbain. Les dynamiques actuelles des espaces ruraux, en définitive, sont le symbole d'un rapprochement et d'une uniformisation des modes d'habiter des ruraux et des urbains. En même temps, ils sont le creuset de nouvelles perceptions qui tendent à révéler et à souligner la singularité des espaces ruraux.

Des défis sont à relever comme celui de la présence de services publics en milieu rural. Éléments historiques concrets de la présence ancrée de l'État dans les territoires, les services publics ont été un moyen de parvenir à une certaine égalité territoriale, la redistribution et l'État-providence concourant à un traitement le plus égalitaire possible entre les territoires. Du fait de la réduction des dépenses et de la rationalisation de l'action de l'État, le terme d'équité prévaut désormais et se traduit par une politique d'accès le plus efficace possible aux services publics pour tous les citoyens. Dès lors, la mobilité, symbole de la vie moderne, peut justifier la suppression des éléments de proximité physique. Or, des rugosités de l'espace (milieu montagnard) ou l'éloignement créé par la distance, s'opposent à la dématérialisation de ces services qui, de plus, se traduit par moins de relations humaines (Courcelle *et al.*, 2017). Ainsi, les Maisons de services au public (MSAP) sont aujourd'hui souvent dépassées par cette dimension sociale plébiscitée. Avec la disparition de ce lien de confiance, basé sur une présence humaine, un sentiment d'abandon s'installe, la qualité et l'expertise des services de l'État étant reconnues de tous.

La capacité d'attraction de nouvelles populations et de maintien de celles déjà présentes est, également, un fort enjeu du devenir des espaces et des sociétés rurales contemporaines. Les jeunes doivent arbitrer entre des parcours parfois antinomiques : rester, partir pour étudier, revenir ou pas, sont des dilemmes qui déterminent le départ de beaucoup d'entre eux, tout en confortant certains dans leur désir de construire un projet dans leur région d'origine. À ce titre, les espaces ruraux sont trop peu souvent perçus comme des espaces d'innovation. Or, suite au déclin et à la marginalisation économique des décennies récentes, et suite à la baisse de l'emploi agricole du fait de la modernisation du secteur, les acteurs locaux doivent depuis multiplier les initiatives pour diversifier les activités locales et faciliter de nouvelles implantations. Des actions sont développées pour permettre l'accès au foncier, installer des entreprises à travers l'aménagement de zones d'activité, former des acteurs économiques pour soutenir l'innovation, mettre en réseau des entreprises, prospecter des marchés. De même, des projets individuels peuvent surgir

alimentant l'économie présentielle par le développement d'activités *in situ*, permises par les nouvelles technologies de communication et par les moyens de transport rapides (télé-travail, espace de travail partagé), souvent dans des espaces péri-urbains ou liés directement à un pôle urbain.

Les innovations territoriales formalisées par la notion de développement local font maintenant place à une multitude d'initiatives et d'expériences liées aux capacités d'ancrage territorial favorable à la valorisation de ressources locales. Par exemple, la politique énergétique du « Pays du Mené », l'obtention d'un label, le classement en Réserve de Ciel étoilé du Pic du Midi ou du Parc national des Cévennes sont autant d'innovations récentes, tout comme l'approvisionnement alimentaire de collectivités locales par des producteurs de la région (objectif des PAT).

Références bibliographiques

- Bouron J.-B., Le Gall J. (coord.) (2018), Dossier d'articles « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités », *Géoconfluences*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains>
- Bouron J.-B., Georges P.-M. (2019), *Les espaces ruraux en France*, Paris : Ellipses, 454 p.
- Clanché F. (2014), *Trente ans de démographie des territoires*, Insee Première, 1483, 4 p.
- Courcelle T., Fijalkow Y., Taulelle F. (dir.) (2017), *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 254 p.
- DATAR (2011), Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM), synthèse, *Travaux*, 12, 81 p. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00911232/PDF/TRAVAUX_en_L_12_22032012_bd.pdf
- Détang-Dessendre C., Piguet V. (2016), La population des villes et des campagnes : des mobilités qui combler les disparités historiques. En S.

- Blancard (éd.), *Campagnes contemporaines : enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Paris : Ed. Quæ, pp. 9-22.
- INSEE Première (2011), *Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010*, 1374, 4 p., <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281191>
- INSEE, enquête emploi 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3541412>
- Jean Y., Périgord M. (2017 2^{ème} éd.), *Géographie rurale. La ruralité en France*, Paris : Éd. A. Colin, Collection 128, 128 p.
- Kayser B. (1989), *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris : Ed. A. Colin, 316 p.
- Le Goff J.-P. (2012), *La fin du village : une histoire française*, Paris : Ed. Gallimard, 577 p.
- Mischi, J., Renahy, N., Diallo, A. (2016), Les classes populaires en milieu rural. En S. Blancard, (éd), *Campagnes contemporaines : enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Paris : Ed. Quæ, pp. 23-34.
- Morel-Brochet A. (2008), La campagne dans les stratégies résidentielles des ménages, *Pour*, 4, pp. 81-86.
- Perrier-Cornet P. (dir.) (2002), *A qui appartient l'espace rural? Enjeux publics et politiques*, La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube/DATAR, 143 p.
- Pistre P., Richard F. (2018), Dynamiques démographiques et recompositions sociales dans les espaces ruraux. En L. Rieutort, Y. Jean (dir.), *Les espaces ruraux en France*, Paris : Éd. A. Colin, pp. 120-137.
- Rallet A., Torre A. (2004), Proximité et localisation, *Économie rurale*, 280, pp. 25-41.
- Sencébé Y., Lepicier D. (2007), *Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociales des profils et ségrégation spatiale*, *Espace-Temps.net*, Travaux 10.05.2007. <http://espacestemp.net/document2270.html>

